

Gestion des agressions - 004-2023-M73

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Gestion des agressions » dont la finalité est :

Tracer les agressions dont font l'objet les salariés MSA Alpes du Nord dans l'exercice de leurs fonctions et suivre la mise en œuvre des actions correctives associées à chacune de ces agressions.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Agent MSA ADN : NOM + Prénom + Fonction occupée + Ancienneté dans le poste - Agresseur : NOM + Prénom + Adresse + Catégorie socio-professionnelle

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de cinq ans.

L'accès aux données est réservé :

Agent concerné + sa hiérarchie

Secrétariat de Direction

Membres du Comité de Direction

Responsable RH

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez

- Droit d'accès : DPO de la MSA Alpes du Nord
- Droit de rectification : DPO de la MSA Alpes du Nord
- Droit d'opposition : DPO de la MSA Alpes du Nord aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Intérêt légitime

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Alpes du Nord ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07